



Declaration préalable CGT CSEE DTSI N°10 du 23/04/2024

Nous sommes réunis à ce jour, à la demande des élus du CSEE DTSI car un projet de réorganisation de Orange France a été passé en CSEC en information/consultation. Au prétexte que cette réorganisation impacte plusieurs périmètres, la Direction a donc privilégié une présentation globale et générique du dossier, avec une vision macro uniquement. Or à la lecture du dossier et suite aux analyses des commissions Orange France du CSEC, ainsi que de la CSSTC, l'impact est loin d'être minime, bien que la direction dise le contraire.

N'est-il pas légitime de demander un focus sur le grand projet de l'entreprise concernant la DTSI ?

Nous concevons que ce projet soit passé par le CSEC, cependant nous avons le plus grand mal à comprendre qu'un examen approfondi de ce dossier ne soit pas proposé de façon spontanée par la direction d'Orange au CSEE de la DTSI comme aux autres directions impactées par le projets. Comme cela s'est déjà fait avec ARI présenté en CSEC et DTR Demain en CSE DTSI. En agissant de la sorte, vous ne promouvez pas le dialogue social. Le dossier est à l'ordre du jour parce que nous l'avons demandé.

Pour la CGT bien qu'ayant des élus au CSEC nous savons très bien que le regard de cette instance n'a pas les mêmes questionnements sur le projet que nous allons avoir ici.

La façon dont la direction a organisé une multilatérale sur le sujet pour tenter de compenser ce qui ne sera pas vu par le CSEC montre bien qu'il n'y a pas que les OS qui le pensent.

Que dire du dossier que vous nous avez fourni, détaillant ou plutôt devrions nous dire disséquant la DTSI ? Bah pas grand-chose ou plutôt rien ...vu qu'il n'y a pas de dossier, encore une fois vous faites preuve de dénigrement à l'égard

des élus et vis-à-vis des salariés. Et c'est bien une course aux économies sur le dos des salariés ainsi qu'un management des activités par des réorganisations perpétuelles qui met ces mêmes salariés au centre de la tourmente.